

**Lire à la page 3
le communiqué
de la FOSAP**



**ELLE EST DE RETOUR
POUR VOTRE BONHEUR!**

PROMO AIRFIBER MOBILE

60 Go

à 15 000 FCFA

*919*10*3#



Promo du 07 au 16 Août Airfiber Mobile 60 Go à 15000F valable 30 jours. Solde au *919*8*2#

**Elections consulaires à la CCI-Togo :
Le processus d'installation des commissions
d'établissement des listes électorales est lancé** P.5



LE LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0487 du 26 Août 2020 - 250 F CFA / Etranger 1€

Economie :

A bas l'insécurité maritime et vive l'économie bleue au Togo

L'instabilité maritime, l'érosion côtière, la criminalité transfrontalière (trafic de drogue, d'êtres humains, d'armes à feu ; la piraterie etc.) et les répercussions y afférentes sont des maux qui persécutent l'économie bleue, menacent la sécurité des citoyens ou des travailleurs et importunent la souveraineté nationale. Malheureusement, ils sont devenus fréquents dans la sous-région au fil du temps, ce qui nuit véritablement aux économies nationales. Le Togo, reconnu pour son hospitalité et son climat social serein, est tout de même confronté à ce fléau aux conséquences socioéconomiques méprisables...

Suite à la page 7

**Elimination de la maladie du
sommeil comme problème
de santé publique :**

**Le Togo, un exemple en
matière de lutte contre
les maladies tropicales
négligées en Afrique** P.4



CEDEAO :

P.3

Comment sauver la face dans le dossier malien?

**Tchaoudjo, Sotouboua et
Tchamba sous couvre-feu** P.3



CMJN

Statistiques :

La stratégie nationale pour le développement du secteur validée

La Stratégie Nationale du Développement de la Statistique (SNDS-II) a été validée par l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques le vendredi dernier au cours d'un atelier pour la période 2020-2024.

Cette stratégie comporte trois (03) axes qui prennent en compte les préoccupations des acteurs du système national de la statistique. La rencontre elle, a réuni une soixantaine d'acteurs sectoriels du système national de la statistique, du comité technique de l'élaboration de la SNDS, de l'INSEED et d'autres organisations professionnelles. Elle a été ouverte par Animaou Tchou, Secrétaire général de l'INSEED qui est revenu sur les détails du processus.

« La méthodologie qui a été utilisée pour élaborer cette stratégie sera présentée pendant les travaux, la feuille de route exploitée et ensuite les résultats de synthèse de la stratégie seront présentés. Les



participants donneront ensuite leur avis sur le travail effectué et apporteront une amélioration. C'est tout ceci qui nous réunit ce jour ici », a confié le SG.

A travers cette stratégie, il s'agira de renforcer les capacités des systèmes statistiques nationaux et soutenir la mise en place du Plan National de Développement (PND). La réalisation du cinquième

recensement général de la population et de l'habitat, une série d'enquêtes socioéconomiques et la production

d'annuaires stratégiques et le suivi de la mise en œuvre du PND et des ODD constituent l'axe 2 de la SNDS. Enfin, elle permettra l'amélioration de la structure de la culture statistique et offrira plus de place à la communication.

La rencontre a également permis aux différents acteurs de retracer les activités à réaliser dans le cadre de cette stratégie. ■

Dem

Avis de décès

Le Ministre du Transport et des Infrastructures

Le Ministre de l'Agriculture, de la Production Animale et Halieutique

Le Directeur Général de la SALT et son personnel

Le Chef Canton de Lama

La famille BATANA à Lama-Bou, Kara, Lomé, au Ghana, en Allemagne, aux USA et au Canada Ont la profonde douleur d'annoncer le décès de :

selon le programme ci-après :

PROGRAMME DES OBSÈQUES

A Lomé :

Mercredi 26 Août 2020

17h00 - 18h00 : Veillée de prière et de chants au domicile du défunt, sis à Avédji, non loin du CEG Avedji, dans le strict respect des mesures barrières de lutte contre la COVID-19.

Vendredi 28 Aout 2020

14h00-15h00 : Exposition du corps au domicile du défunt à Lomé Avédji suivie du départ pour Kara, dans le strict respect des mesures barrières de lutte contre la COVID-19

A Kara :

Vendredi 28 Août 2020

16h à 18h00 : Veillée de prière et de chants au domicile du défunt face Hôtel Nova, à côté du nouveau marché, dans le strict respect des mesures barrières de lutte contre la COVID-19

Samedi 29 Août 2020

5h00-7h00 : Exposition du corps au domicile du défunt à Kara, face Hôtel Nova à côté du nouveau marché, dans le strict respect des mesures barrières de lutte contre la COVID-19.

9h00 : Messe d'enterrement à la

Paroisse Marie Mère du Bel Amour de Lama Sahoudé, suivie de l'enterrement au cimetière familial à Lama-Bou (ALADE), dans le strict respect des mesures barrières de lutte contre la COVID-19. ■



Essowè BATANA

Directeur Général Adjoint de la SALT, Président du Conseil d'Administration des AGROPOLES (APRODAT), Ancien député à l'Assemblée Nationale, Ancien Directeur Général Adjoint à la NSCT, Chevalier de l'Ordre du Mono

Survenu à Lomé Samedi 08 Août 2020 dans sa 62ème année. Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient d'assister ou de vous unir d'intention aux cérémonies funèbres, qui se dérouleront

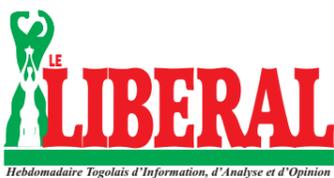
Pharmacies de garde à Lomé

Du 24 au 31 Août 2020

- JEANNE d'ARC*** Près de Marox-Renault-Star 22 22 08 01
- HANOUCOPE*** Avenue de la Nouvelle Marche, Immeuble Radio Kanal FM.22 21 01 15
- BIOVA*** Bd. Houphët-Boigny. 22 34 50 93
- OCEANE*** Rue OCAM.22 22 62 77
- EMMANUEL*** Face MIVIP Av. Duisburg Kodjoviakopé.22 21 30 98/22 20 76 19
- AVE MARIA*** Face ENSF (Ecole Nationale des Sages Femmes), près du CHU Tokoin.22 22 33 01
- GBOSSIME*** Face Marché Gbossimé.22 22 50 50
- LIBERATION*** Avenue Libération Prolongée.22 22 25 25
- N.D. de laTRINITE*** Sise au 20 boulevard de la Paix à Super Taco.22 21 27 80
- FOREVER*** Tokoin Forever, Face Garage Central Administratif.22 26 11 77
- AEROPORT*** Rte de l'Aéroport SITO.22 26 21 22
- LILAS*** 7, Route de Kégué.22 26 29 59
- PAIX*** Résidence du Benin.22 26 40 91
- THERYA*** Mangotigomé-Route de la Foire Internationale TOGO 2000 (à 300m de la Foire).22 61 56 52
- FIDELIA*** Bè-Kpota, Route d'Attigou, près de l'hôtel "LE REFERENTIEL".22 71 95 95
- SARAH*** Près du centre de santé d'Adakpamé.22 27 09 25
- ELI-BEREC*** Route d'Adidogomé, Immeuble SIKOVIC face bureau de Poste .99 91 13 42
- LA REFERENCE*** Route de Kpalimé, Adidogomé Assiyéyé, à côté du bar Madiba.22 25 46 22/96 80 09 96
- BONTE*** Route de SEGBE, Wonyomé-Adidogomé en face de la station Sanol.93 95 80 78
- DE LA VICTOIRE*** Avédji Wéssomé, voie douane Adidogomé-carrefour Limousine (Après les rails). 70 45 74 92
- JAHNAP*** A côté de l'EPP Gakli, Djidjolé-Gakli, immeuble Favo.22 51 22 86
- VERTE*** Face Ecole du Parti Klikamé.22 25 03 26
- LUMIERE*** Agbalépédogan.70 43 15 49
- ORCHIDEES*** LLEO 2000.22 51 30 40 /70 43 39 49
- SOLIDARITE*** Rue Avédji Vakpossito - Près de la Station Total Totsi.22 50 37 07
- ARC-EN-CIEL*** Agoè-Téléssou, à 50m du Carrefour Margot.70 42 50 00
- LA GRACE*** Près de l'Auberge Sahara avant la Station SUN AGIP Agoè.22 25 91 65
- N-D DE LOURDES*** Agoè Anomé, carrefour "Deux lions" près de l'église des Assemblées de Dieu.22 55 19 64
- VITAS*** Située à Agoè Assiyéyé du côté ouest.22 25 63 43
- ESPACE VIE*** Agoè Logopé, face bar Plaisir 2003.99 85 89 07
- LA BARAKA*** Agoè LOGOPE, non loin de l'ECOLE LA BRUYERE A PROXIMITE DU CAMP GP.90 17 49 28 /70 41 44 13
- MAWUNYO*** Agoè-Sogbossito, route de Mission TOVE en face de la station OANDO.70 42 34 64
- TAKOE*** Avant la station CAP ESSO de Zongo (côté opposé).22 34 03 42
- ZOSSIME*** Zossimé, sur la route de Sanguéra près du marché de Zossimé.99 99 80 75/70 46 26 64
- ST PHILIPPE*** Sanguéra, Route Lomé Kpalimé près de la Station service OANDO.90 67 33 24/99 99 80 04
- BAGUIDA***Face CMS de Baguida.70 42 47 77
- AVEPOZO*** A côté de la place publique d'Avépozo.22 27 04 86

Prompt Rétablissement

LE LIBÉRAL, c'est tous les mercredis



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication

PETCHEZI P. D. Fabrice

Comité de Rédaction

PETCHEZI Fabrice
Alain TCHEDRE
Prosper AWIH
Dick MESSAN (Stagiaire)
Cyrille SABLASSOU

Correcteur

S. Didier

Infographie

JPB

Adresse

Route du Contournement CEDEAO, Agoè Démakpoè, non loin des rails
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 42 83 46
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie

SDR

Tirage

1000 exemplaires

Tchaoudjo, Sotouboua et Tchamba sous couvre-feu

La région Centrale dévient-elle l'épicentre de l'épidémie à coronavirus? En tout cas depuis hier le couvre feu décrété dans ces localités par le gouvernement est entré en vigueur. Cette mesure qui a surpris plus d'un est la preuve que l'épidémie est loin d'être maîtrisée au Togo comme partout ailleurs.

C'est une certitude, un relâchement a été constaté au niveau des populations ce qui a entraîné l'augmentation des cas de contamination et de décès ces dernières semaines. Selon un communiqué rendu public par la force spéciale mixte anti-pandémie COVID-19, il est à constater que les décisions du gouvernement sur les fêtes traditionnelles qui drainent du monde ne sont pas respectées « malgré la décision du gouvernement qui limite les fêtes traditionnelles aux cérémonies symboliques, plusieurs de nos concitoyens ont bravé cette réglementation en



organisant des rassemblements festifs dans les préfectures de Tchaoudjo et de la Kozah». Cette situation, précise le communiqué, explique donc le bouclage des localités citées plus haut. Le premier cas de la

COVID-19 remonte au 4 mars dernier. Aujourd'hui, le Togo a franchi le cap de 1000 contaminés pour 27 décès, au total 810 malades ont retrouvé la guérison. **(Voici, ci-contre, l'intégralité du communiqué)**

PF



COMMUNIQUE DE LA FORCE SPECIALE MIXTE ANTI-PANDEMIC COVID-19

--- Mardi, 25 aout 2020 ---

Créée par le décret N° 2020-017/PR en date du 30 mars 2020, en riposte à la crise sanitaire du coronavirus, la Force mixte anti-pandémie COVID-19 poursuit sa mission conformément à la stratégie mise en place par le gouvernement.

Ainsi, elle continue de faire respecter des mesures barrières consistant, entre autres, au port obligatoire des bavettes et à la distanciation physique notamment dans les lieux publics et dans les transports. Elle poursuit aussi la protection des hôpitaux dédiés aux malades de la COVID-19 et des différents lieux de confinements des personnes suspectes sur l'ensemble du territoire national.

Tout en assurant la sécurité sur l'ensemble du territoire, la force continue de veiller au respect de la fermeture des frontières terrestres pour empêcher l'entrée des clandestins qu'elle refoule quotidiennement. Elle a également renforcé sa présence au niveau des aéroports en insistant sur le respect des dispositions prises en rapport avec l'ouverture de l'Aéroport International Gnassingbe Eyadema le 1er Août dernier.

Par ailleurs, la Force a constaté avec amertume une augmentation des cas positifs à la COVID-19 et des décès au cours de ces dernières semaines, due essentiellement au relâchement observé par une partie de la population. En effet, malgré la décision du gouvernement qui limite les fêtes traditionnelles aux cérémonies symboliques, plusieurs de nos concitoyens ont bravé cette réglementation en organisant des rassemblements festifs dans les préfectures de Tchaoudjo et de la Kozah. Face à cette situation, le gouvernement a décidé le bouclage sectoriel des villes et la réglementation des mariages et des cérémonies funéraires. En réponse à la situation préoccupante dans la région centrale, le gouvernement a ordonné le bouclage des villes de Sokodé, Tchamba et Adjengré et instauré un couvre-feu dans les préfectures de Tchaoudjo, Sotouboua et Tchamba à compter de mardi 25 Août 2020.

Aussi, la force entend faire respecter ces dispositions avec rigueur en faisant preuve de pédagogie. Par conséquent, le commandant de la force compte sur le civisme et le comportement responsable de l'ensemble de la population pour faire respecter toutes les mesures de riposte à cette pandémie afin d'empêcher de nouvelles contaminations au Coronavirus sur l'ensemble du territoire et contenir les foyers sus-cités.

Ensemble protégeons nous contre la Covid-19.

CEDEAO :

Comment sauver la face dans le dossier malien?

On n'est toujours pas sorti de l'auberge malienne. La situation dans ce pays continue de cristalliser toutes les attentions. La CEDEAO qui a adopté une position radicale au début de la crise avec des sanctions drastiques contre le Mali, commence à lâcher du lest. La communauté sous régionale qui s'est toujours fait respecter dans les pays où elle a eu à gérer des crises similaires, semble avoir dans le cas malien, un morceau dur à croquer.

Après avoir exigé le retour à l'ordre constitutionnel avec le rétablissement de Ibrahim Boubacar Keita dans ses fonctions de Chef d'Etat du Mali élu démocratiquement, la CEDEAO est obligée de revoir sa copie dans le dossier Malien. Aujourd'hui, il n'est plus question de IBK au pouvoir, l'intéressé d'ailleurs contraint à la démission par les putschistes, a annoncé à qui veut l'entendre qu'il n'était plus intéressé par le pouvoir.

Il n'y aura donc plus de IBK au Mali, première déroute de l'organisation sous



régionale. Pour sauver la face, il ne reste qu'à la toute puissante CEDEAO de négocier sa libération du désormais ex-président et celle des autres membres du gouvernement arrêtés.

Les discussions entre les représentants des pays ouest africains et la junte au pouvoir, entamées depuis le début de la semaine n'ont toujours pas abouti. Les négociations semblent ne



pas tourner à l'avantage de l'organisation sous régionale décriée un peu partout et accusée de ne défendre que l'intérêt des Chefs d'Etat.

Après avoir perdu le pari de ramener IBK au pouvoir, la CEDEAO vient de perdre aussi la main sur la question de la transmission du pouvoir aux civils. Il ne reste qu'à la CEDEAO la question de la durée de la transition. Il n'y a que cette exigence qui peut permettre

à la CEDEAO d'espérer sauver la face au pays de Soundiata Keita.

Pour l'instant c'est le ballet diplomatique au niveau de la junte qui tente une opération de charme en direction des chancelleries des grandes puissances occidentales installées au Mali. La rencontre avec les émissaires de la CEDEAO prévue pour ce mercredi a été reportée.■

P. Fabrice

Elimination de la maladie du sommeil comme problème de santé publique :

Le Togo, un exemple en matière de lutte contre les maladies tropicales négligées en Afrique

Le Togo est le premier pays de l'Afrique à avoir éliminé la Trypanosomiase Humaine Africaine (THA) encore appelée la maladie du sommeil. Cette parasitose mortelle provoquée par la mouche tsé-tsé ne constitue donc plus un problème de santé publique au Togo. L'heureuse nouvelle a fait l'objet d'une déclaration du Directeur Général de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), Docteur Tedros Adhanom Ghebreyesus, lue par la représentante pays de l'organisation, Fatoumata Binta Tidiane Diallo, le lundi dernier au ministère de la santé et de l'hygiène publique.

La déclaration lue par la Représentante de l'OMS au Togo a tracé le parcours du Togo, félicité les différents acteurs à divers niveaux avant d'appeler à un suivi et une veille continue de la situation sur la maladie, les États voisins n'étant pas encore hors d'atteinte.

"Les résultats satisfaisants obtenus dans la lutte contre la Trypanosomiase Humaine Africaine, marqués par la rareté des cas, ont permis au Togo d'introduire un dossier pour la certification de l'élimination de la THA auprès de l'Organisation



La table lors de la conférence de presse Lundi à Lomé.

Mondiale de la Santé en 2018. Ce dossier a été examiné par un groupe d'experts indépendants convoqués par le bureau régional de l'OMS. Sur la base des éléments probants figurant au dossier et de la recommandation de ces

experts, le dossier a été validé le 22 juin 2020. Il convient de poursuivre les activités de surveillance afin de repérer une éventuelle résurgence de la maladie et ce, tant que tous les pays d'endémie de la Région, et plus spécialement les pays

voisins, n'auront pas atteint l'objectif d'élimination." peut-on y entendre.

Le ministre en charge du secteur de la santé, le Prof Moustapha Mijiyawa s'est réjoui de cette certification qui vient couronner des années de lutte par le Togo contre cette maladie et donner en exemple le pays.

Il a par ailleurs remercié les partenaires qui ont contribué à l'élimination de cette maladie en l'occurrence l'OMS, les acteurs de terrain, les experts du ministère de la santé, les agents de santé communautaires, pour leur engagement dans la lutte depuis la détection du premier cas jusqu'à son élimination.

" Le gouvernement togolais s'engage à soutenir le plan post-validation de l'élimination

de la maladie du sommeil en tant que problème de santé publique en vue de la vérification de l'arrêt de la transmission à l'horizon 2030 prévu dans la feuille de route de l'OMS" a-t-il conclu.

Cette parasitose fait partie des onze (11) maladies tropicales négligées, considérées comme prioritaires par le ministère de la santé sur conseils et orientations de l'OMS. En matière de lutte, le Togo faut-il le souligner a fait des prouesses. Des chiffres montrent que 1938 cas ont été rapportés en 1940; 755 cas en moyenne par an entre 1939 et 1946; 9 cas en moyenne par an de 1977 en 1984 et 1 cas en moyenne par an de 1985 à 1996. Le dernier cas confirmé remonte en 1996.■

Démocrate





Mesures fiscales et douanières prises par le gouvernement pour accompagner les entreprises dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Coronavirus

#CQFS

Pour les entreprises individuelles, les transporteurs routiers, les artisans et assimilés relevant de la TPU, une **réduction de 50% sur le deuxième acompte de la TPU** prévu à l'article 57 du LPF est accordée.



Office Togolais des Recettes - OTR

Elections consulaires à la CCI-Togo :

Le processus d'installation des commissions d'établissement des listes électorales est lancé

Nommés par arrêté ministériel, les membres de la commission électorale consulaire chargée de l'organisation des élections pour le renouvellement de l'assemblée consulaire et du bureau exécutif, de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo, (CCIT) sont à pieds d'œuvre pour mener à bien leur mission.

Premier acte dans le cadre de ce processus, l'installation des membres des Commissions d'Établissement des Listes Électorales (CELE). Cette cérémonie, a débuté dans la matinée du mardi 18 Août 2020, avec l'installation des membres des CELE, de la région maritime à Tsévié, suivi dans l'après-midi avec l'installation dans les locaux de la CCIT des CELE, Lomé Commune, Golfe et Agoè-Nyivé. Cette installation, selon le Président de la commission électorale consulaire, le juge Wottor Kokou, est une étape décisive qui va conduire au renouvellement des 70 membres de l'assemblée consulaire de la CCIT qui à leur tour, vont élire les nouveaux dirigeants de la compagnie consulaire pour un mandat de 4 ans. Selon lui, la mission dévolue aux CELE, est d'inscrire les opérateurs économiques sur les listes électorales et enregistrer les candidatures de tous ceux qui désirent postuler pour être membre de l'assemblée consulaire. Il s'agit d'un processus électoral comme tout autre et nous voulons qu'il soit transparent et paisible, s'est exclamé le Président de la



commission.

Raison pour laquelle, nous sollicitons l'accompagnement des médias, dans la communication, afin de porter l'information sur le processus auprès de tous les acteurs concernés

pour nous permettre d'aller au terme du processus dans de bonnes conditions.

Pour le représentant du Ministère chargé du commerce au sein de cette commission, M. ABBE Talim, le secteur

privé joue un rôle crucial dans le développement économique ; il crée de la croissance et de la richesse.

C'est pourquoi dans cette étape de la sensibilisation et de la communication, il invite chaque acteur et surtout les médias à jouer leur partition pour accompagner au mieux ce processus qui aboutira à l'élection le 29 Novembre 2020.

Il est à préciser que pour se faire inscrire sur la liste électorale ou pour le dépôt de candidature aux élections consulaires, l'opérateur économique doit remplir les conditions prévues par les textes qui régissent la compagnie consulaire, notamment la Loi N° 2007-006 du 10 janvier 2007 portant création de la Chambre de

Commerce et d'Industrie du Togo et le décret N°2007-044/PR du 28 mars 2007 portant organisation et fonctionnement de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo.

La commission électorale consulaire qui a entrepris la tournée d'installation, va poursuivre sa mission dans les régions de l'intérieur.

Elle est composée de six membres dont un magistrat comme Président, les représentants du ministère chargé du commerce, et de l'administration territoriale ainsi que trois opérateurs économiques, représentant les secteurs du commerce, de l'industrie et des services.■

Félix SEMDATCHA





Mesures fiscales et douanières prises par le gouvernement pour accompagner les entreprises dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Coronavirus

#CQFS

Pour l'atteinte des objectifs fixés par le PND, le **matériel agricole** est **exonéré de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)** .
L'objectif visé est d'alléger les coûts d'acquisition des équipements de production agricole indispensable pour une agriculture mécanisée. .



Office Togolais des Recettes - OTR

Covid-19, un nouveau tournant :

Trois zones bouclées dans le septentrion, l'émission "L'bala" joue sa partition

La propagation de la covid-19 continue bon gré mal gré au Togo malgré les différentes mesures et efforts enclenchés par les autorités. Cette semaine la récurrence des contaminations a obligé ces dernières à boucler trois zones dans le septentrion du pays. Cette situation n'occulte pas pour autant les efforts déployés dans la lutte contre la maladie au nombre desquels la campagne de sensibilisation et de lutte mise en œuvre par l'équipe de l'émission "L'Bala" qui passe sur la télévision togolaise chaque samedi matin.

Les animateurs et porter leur pierre à la lutte avec la délégation de chroniqueurs de cette contre la COVID-19 au l'Union européenne (UE). émission ont décidé de Togo en collaboration Cette campagne de



sensibilisation et de distribution de kits de lavages de mains et de masques dans les quartiers du Grand Lomé, annoncée la semaine dernière au point de presse hebdomadaire de

la Coordination nationale de gestion de la riposte à la maladie a en effet démarré cette semaine dans la commune du Golfe 3.

A son lancement, le Maire Kamal Adjayi n'a pas manqué de revenir sur les actions déjà menées par les premiers responsables de la Commune dans le cadre de la lutte contre cette pandémie. Des actions qui se poursuivent dans la Commune au profit des couches vulnérables beaucoup plus touchées par la COVID-19, a-t-il martelé.

L'équipe de l'émission L'bala, pour sa part, a pris d'assaut les différents quartiers de la Commune où elle a procédé à la distribution des masques. Plusieurs quartiers de la Commune bénéficieront dans le cadre de cette campagne, des dispositifs de lavage de mains et aussi des masques.

A ce jour, faut-il le rappeler pour terminer, le Togo a enregistré plus de 1 0 0 0 cas de contaminations au virus, avec à la clé près d'une trentaine de décès. Grâce aux chercheurs de l'Université de Lomé, le pays se prépare activement à effectuer des tests de 04 vaccins obtenus grâce à la contribution des tradithérapeutes, sur les malades de la covid-19.■

Dem



Réformes douanières dans le cadre l'amélioration du climat des affaires

01 Dématérialisation des procédures de dédouanement dans Sydonia World

Emission en ligne du: bon à conduire, bon à embarquer, bon à enlever, bon à entreposer, bon à expédier, bon à sortir de MAD, bon à sortir d'entrepôt, bon pour AT, certificat de visite et bulletin de liquidation.

02 Le renforcement des mesures de sécurité et de sureté

Avec l'opérationnalisation d'un scanner performant et la mise en place d'une unité de visite à domicile.

03 La mise en place du Cadre de Partenariat Privilegié : CPP

Un programme de partenariat entre la Douane et les Opérateurs économiques fiables pour la sécurisation et la facilitation des échanges commerciaux.

04 La réduction des coûts

Suppression des frais d'escorte.

05 La délivrance du certificat d'origine

En moins d'une heure.

A bas l'insécurité maritime et vive l'économie bleue au Togo

Suite de la UNE

Pour endiguer le phénomène, le pays va étendre et renforcer, à partir de 2020, les mesures préexistantes liées à la protection des côtes.



Selon les statistiques du Bureau maritime international pour l'année 2018, sur 201 cas d'attaques de piraterie et de brigandage dans le monde, l'Afrique de l'Ouest compte 87 cas. Le Golfe de Guinée enregistre 82 cas soit 41% sur le plan mondial, faisant de lui l'épicentre de la piraterie.

Les gouvernants togolais sont convaincus que la sous-région fait face à une dégradation rapide et inquiétante de la situation sécuritaire.

Ils savent que le Togo, dans cet environnement, se doit de tout mettre en œuvre pour maintenir un

climat de paix et de sécurité qui est la condition sine qua non pour tout développement. C'est pourquoi le pays va poursuivre les mesures relatives à la sécurité maritime aux larges des côtes afin de lutter contre la piraterie et permettre à l'économie bleue de jouer pleinement son rôle au cours des cinq (05) prochaines années.

L'Onaem et le HCM aux avant-postes

Déjà, le pays a créé en 2014, l'Organisme

national chargé de l'action de l'Etat en mer (Onaem) pour renforcer le rôle des administrations publiques et coordonner les efforts intersectoriels afin de protéger les acquis et/ou intérêts maritimes du Togo ; lutter contre la piraterie et les trafics illicites notamment des stupéfiants ; éviter les rejets illicites en mer ; protéger le milieu marin ; lutter contre l'immigration illégale et la traite par voie maritime ; surveiller et contrôler l'exploitation des

ressources halieutiques etc.

Pour assister l'Onaem, il a été mis en place un Haut conseil pour la mer (HCM) qui permet de déterminer les plans directeurs ; de discuter des priorités de l'action gouvernementale dans l'espace maritime, en matière économique, environnementale et sécuritaire ; d'aider à identifier et à acquérir des moyens nécessaires à la réalisation des objectifs fixés ; de veiller à l'application des décisions prises ; de sécuriser les échanges commerciaux par voie maritime etc.

Par ailleurs, le Togo bénéficie d'une subvention de la Banque africaine de développement (Bad) pour mener à bien la phase 2 des projets de réhabilitation de la route Lomé - Cotonou et de

protection côtière.

En réalité, 41 kilomètres de côtes seront concernés (18 km du côté du Togo et 23 km du côté Benin).

Des ouvrages d'enrochement seront construits afin de sauver les habitations et les infrastructures des griffes de l'érosion côtière. On parle également de l'aménagement de la section Avépozo - Aného (30 km) en 2x2 voies qui complètera le chaînon manquant sur la portion togolaise du corridor ; la construction de 28 épis et le rechargement en sable ; les aménagements connexes et activités en faveur des jeunes et des femmes ; les mesures de facilitation du transport et du transit ; la formation et la sensibilisation des services frontaliers et des usagers. Le coût du projet est évalué à près de 110 milliards de francs CFA. ■

Football : Messi annonce son départ du FC Barcelone

Attendu aujourd'hui 25 août sur son avenir professionnel, Lionel Messi vient de communiquer via burofax au FC Barcelone son envie de quitter le club. Une envie motivée par son exaspération vis-à-vis de la direction.

Le sextuple ballon d'or a communiqué à quitter le club. Le joueur argentin vient de Barcelone qu'il souhaite argentin va utiliser la



clause qui lui permet de résilier son contrat.

Le capitaine Blaugrana est en colère contre Maria Bartomeu, président du club. Il considère qu'avec lui en tête, il est difficile d'avoir un réel projet. Lionel Messi pense que c'est impossible d'avoir un projet solide avec Bartomeu à la tête du projet.

Vraisemblablement, Messi vit ses derniers instants au club. Pour partir, il va tenter d'utiliser la clause qui lui permet de quitter unilatéralement le FC Barcelone à chaque fin de saison.

Le club pourra faire changer d'avis à son diamant ? Wait and see. ■

Source : Le nouveau reporter

La TdE est enfin arrivée !

TdE
ADÉTIKOPÉ

TdE
DJAGBLÉ

Bienvenue Dans vos AGENCES

Restez connectés pour le démarrage des activités !

Ensemble, préservons l'eau, source de vie
53, Avenue de la Libération-Angle rue du Chemin de Fer
BP : 1301 Lomé-TOGO Tél (228) 22 21 34 81/22 21 59 63
Fax (228) 22 21 46 13 E-mail : tdedg@yahoo.fr
Site web : www.tde.tg

COVID-19.
Respectons les mesures barrières.



TOGOCOM ÉTEND SA COUVERTURE RÉSEAU MOBILE AU TOGO



+100

NOUVELLES ANTENNES DÉJÀ DÉPLOYÉES

- | | | |
|-----------------------|-----------------------|------------------|
| ADÉTIKOPÉ-KLADJÉMÉ | HAVÉ | NOTSÉ |
| ADOUGBÉLAN | ITOKOUBÉ | NOTSÉ-NAOLO |
| AGOTIGOMÉ | KADJAFÉ | OFOUNAGBO |
| AHOMA | KADOGOU | OGARO |
| AKPOSSOU | KARA-BOSCO | OGOU-AKODÉSSÉWA |
| ALAOUSSO | KARA-CHAMINADE | OLIGO |
| ALINKA 2 | KARA-SOS | OLOUTOKOU |
| ANÉHO-YÉSUVITO | KARA-TCHINTCHINDA | PAGALA-VILLAGE |
| ANIÉ-KABLÉKOPÉ | KAVÉ | PAGOUDA-KAGNISSI |
| ANIÉ-LOSSOKOMÉ | KITANGOULI | PAYOKA |
| AOU-MONO | KOLO-MÉSSIWOBE | SAMAI 2 |
| ATALO | KOUBOUABOU | SÉGBÉ-VIÉTÉ |
| ATIKOLOÉ | KOUDZRAGAN | SIYIMÉ |
| BASSAN-KOPÉ | KOUGNOHOU-DJOKOUMÉ | SOGBOHOÉ |
| BIDJANDÉ | KOUNTOUARÉ | SOKODÉ-KPANGALAM |
| BOCCO | KOURIENTRÉ | SOTOUBOUA-SONDÉ |
| BONANGANA | KOUTCHITCHÉOU | TAMBONGA |
| CINKASSÉ-TOTAL | KPALIMÉ-HÔTEL | TCHAGRI-TCHAKPA |
| DALINKO | KPÉKPÉTA | TCHAPOSSI |
| DANTCHO | KPÉTAB | TCHÉKOUNI-KOPÉ |
| DANYI-DZOGBÉGAN | KPÉTCHIHOUÉ | TCHÉKPO-DÉVE |
| DANYI-KONTA | KPÉTSOU | TCHIMBÉRI |
| DJADOUKOPÉ | LABARKOUTA | TCHINMUL |
| DJAGBLÉ-AGODOMÉ | LAKIYÉKOU | TCHOGOUMA |
| DJARKPANGA-PRÉFECTURE | LAMBOUNDI | TCHORÉ |
| DJÉKLOÉ | LANKUI | TOBOSSÉ |
| DJIYÉGA | LA PAIX | TOHOUN-DOUANE |
| DZÉYIBO | LÉDIYO | TOKO |
| DZOGBÉKPÉMÉ | MANDOURI 2 | TONTONDI |
| ÉDIWLOU | MATÉKPÉ-ABADJÉNÉ | TSAVANYA |
| ÉHOUI | ATIÉGOU 3 | TSÉVIÉ-TÉKANYI |
| ÉKÉTO-ÉLAVAGNON | NAMPOCH | VHÉ |
| GAOUGBLÉ | NASSIKOU | VOATTIVÉ |
| GAPE-ATCHANVÉ | NATARÉ | WOGBA |
| GATI-AGODOU | NATIGOU | ZAFI |
| GBANTCHAL | NATIPONI | ZÉGLÉ |
| GBOTO-KOSSIDAMÉ | NGAMBI | |
| GOULBI | NIAMTOUGOU-KANTAMBOLI | |



TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

 @togocom.tg

 @togocom_tg

Service Client : 888 | 119

togocom.tg

togocel.tg

togotelecom.tg

7 jours/7 de 7h à 21h